Brevet professionnel Installations et Équipements Électriques

C1 Communiquer

- C1.1 Proposer au client les caractéristiques techniques, économiques et esthétiques des solutions possibles
- C1.2 Présenter et argumenter un devis
- C1.3 Justifier les délais de réalisation
- C1.4 Enregistrer une commandeet en assurer le suivi
- C1.5 Passer une commande à un fournisseur
- C1.6 Donner les directives nécessaires aux membres de l'équipe
- C1.7 Participer à une réunion de travail, de chantier, d'information
- C1.8 Rendre compte du déroulement d'un chantier, d'une intervention
- C1.9 Expliquer le fonctionnement d'une installation ou d'un équipement
- C1.10 Effectuer, en cours de réalisation, l'ensemble des démarches nécessaires pour informer ou solliciter le concours ou l'avis de différents organismes

C 2 Contrôler

- C2.1 Contrôler la conformité de la réalisation d'une installation de distribution en énergie électrique (BT ou HTA) par rapport :
  - au cahier des charges
  - aux consignes réglementaires
- C2.2 Contrôler l'adéquation des caractéristiques fonctionnelles des différents éléments constitutifs de l'équipement, de l'installation électrique
- C2.3 Contrôler la qualité de la réalisation d'un équipement ou d'une installation et le respect des directives concernant l'organisation du travail
- C2.4 Contrôler le degré de sécurité de l'installation ou de l'équipement ainsi que la qualité de sélectivité
- C2.5 Contrôler les habilitations requises
- C2.6 Contrôler le comportement du dispositif assurant la continuité de service, suite à une défaillance du fonctionnement normal
- C2.7 Contrôler la conformité des résultats de la mise en service par rapport aux spécifications fonctionnelles du dossier technique

C3 Coordonner

- C3.1 Coordonner en cours de réalisation, les activités entre électriciens et autres corps de métier
- C3.2 Valider le planning d'ordonnancement des tâches correspondant à l'exécution d'une installation
- C3.3 Répartir les tâches dans une équipe
- C3.4 Coordonner une procédure d'intervention préventive ou corrective sur un équipement ou une installation en cours d'exploitation

C4 Décoder

- C4.1 Traduire en mode opératoire d'exécution l'ensemble des travaux
- C4.2 Traduire en termes d'avancement le suivi des travaux
- C4.3 Retouver sur le site ou dans l'équipement les éléments réels
- C4.4 Décrire la procédure de mise en service ou de mise hors tension
- C4.5 Décrire une procédure d'intervention en accord avec la politique de maintenance retenue

C5 Diagnostiquer

- C5.1 Observer le fonctionnement et l'état afin :
  - de constater une situation de dysfonctionnement
  - d'évaluer les risques éventuels de dysfonctionnement
- C5.2 Émettre des hypothèses, les classer selon leur probabilité et les confirmer éventuellement par des actions adaptées
- C5.3 Exploiter un système d'aide au diagnostic

C6 Exécuter

- C6.1 Façonner les canalisations, les supports, tirer les câbles
- C6.2 Mettre en place les matériels, effectuer le câblage
- C6.3 Effectuer les raccordements électriques
- C6.4 Effectuer l'interconnexion de sous-ensembles informatiques entre eux et sur le réseau
- C6.5 Effectuer les opérations de maintenance préventive sur les constituants concernés par l'énergie électrique d'une installation
- C6.6 Dépanner un équipement ou une installation par remise en état du circuit ou remplacement de constituants défectueux de nature électrique

C7 S'informer

- C7.1 Rechercher, classer et présenter les éléments nécessaires à la préparation et à l'exécution du chantier :
  - normes et textes réglementaires
  - caractéristiques et conditions d'adaptation
  - spécifications particulières du cahier des charges
- C7.2 Extraire et lister les éléments permettant la réalisation et le contrôle de l'installation
- C7.3 Ssélectionner les informations concernant le lieu d'intervention, le calendrier des interventions
- C7.4 Analyser et appliquer les procédures de câblage et de contrôle
- C7.5 Sélectionner les informations permettant d'élaborer les procédures de mise en service et de réglage
- C7.6 Sélectionner les informations permettant une intervention de maintenance en respectant la sécurité des personnes et des biens
- C7.7 Réunir les éléments nécessaires aux relations éventuelles avec l'utilisateur

C8 Justifier

- C8.1 Justifier les choix technologiques et les différents éléments d'une installation ou d'un équipement
- C8.2 Justifier le planning des travaux
- C8.3 Justifier un devis limité à une installation simple
- C8.4 Justifier les modifications à apporter à l'installation, à l'équipement pour en améliorer l'exploitation
- C8.5 Conduire, en justifiant la procédure, une démonstration de fonctionnement d'un matériel

C9 Rédiger

- C9.1 Établir les schémas, nomenclatures relatifs à l'exécution des travaux et aux opérations de contrôle, mise en service, maintenance
- C9.2 Établir un croquis de détail, modifier un schéma, un plan d'implantation en fonction des spécificités rencontrées sur le site
- C9.3 Rédiger les rapports de suivi et de conduite du chantier dont il est responsable
- C9.4 Renseigner des documents, type :
  - approvisionnement
  - commandes spécifiques nécessaires à la gestion du chantier
  - bons de garantie
- C9.5 Renseigner des fiches d'essais et de réception d'une installation
- C9.6 Rédiger, dans le cadre d'une modification, une note de calcul (P, I, S, dU, Icc…)